



COMPROMIS D'ARBITRAGE

Entre les soussignés :

1/ Nom de la société ou de la personne :

Immatriculation : au RCS de

Siège social :

Représentant légal :

D'UNE PART,

Et

2/ Nom de la société ou de la personne :

Immatriculation : au RCS de

Siège social :

Représentant légal :

D'AUTRE PART,

Ensemble dénommées « les Parties » et séparément, de manière indéterminée la « Partie »,



IL EST PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

Exposer brièvement les circonstances du litige comme le choix est fait postérieurement :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

EN CONSEQUENCE DE CE QUI PRECEDE, LES PARTIES SONT CONVENUES DE CE QUI SUIT :

1- OBJET DE LA CONVENTION

Aux fins de régler leur différend relatif à leur relations commerciales concernant

.....
.....
.....,

les Parties sont convenues par le présent compromis d'arbitrage de soumettre ce litige au Tribunal rabbinique de Lyon, Beth Din de Lyon, sis 34 rue d'Arménie à LYON (69003) siégeant en sa forme arbitrale et statuant en amiable composition inspiré de la loi mosaïque conformément à son règlement, que lesdites parties déclarent connaître et accepter.

Fait en trois exemplaires à Lyon,

Le